

RÉDUISONS, RECYCLONS, VALORISONS



Composter au plus près de chez soi !

L'aire de compostage fonctionne avec vos déchets organiques. Chaque participant est donc responsable de sa bonne gestion.

UTILISER DES COMPOSTEURS COLLECTIFS, C'EST :

- Organiser et participer à des moments de convivialité (lors du brassage, du transfert vers le bac de maturation, du tamisage et de la distribution du compost par exemple)
- Gérer ensemble l'aire de compostage
- S'engager comme référent ou lui apporter son aide
- Partager avec ses voisins, les nouveaux habitants, des infos et des conseils qui leur seront utiles pour bien composter.



QUAND LE COMPOST SERA-T-IL PRÊT ?

L'info sera indiquée sur le panneau « bac de maturation » dès que le compost sera prêt. Il vous sera alors proposé pour vos plantations ou pour être utilisé sur les parterres de votre résidence.

Les référents du site vous tiendront informés de la prochaine distribution.



LE RÉFÉRENT COMPOSTAGE

Des référents se sont portés volontaires dans votre résidence pour suivre le bon fonctionnement de l'aire de compostage. Ils sont les **interlocuteurs entre le Syvedac et les utilisateurs de l'aire**. Ils diffusent les actualités aux participants (calendrier des animations, besoin d'aide...), et tiennent à jour le document de suivi du site. Leur rôle est primordial pour la pérennité du projet.

Vous pouvez aussi devenir référent !

Vous aurez ainsi la possibilité d'appartenir au réseau de référents du territoire du Syvedac, qui se réunit ponctuellement autour d'animations, et bénéficierez d'une formation, référencée par l'ADEME.



Financé par



Financé par l'Union européenne (NextGenerationEU)

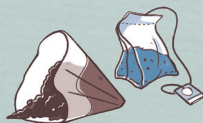
Ce projet a été financé par l'État dans le cadre de France Relance 2030 opéré par l'Ademe, et financé par l'Union européenne-NextGenerationEU

Les déchets à composter

Un bon compost s'obtient en variant les déchets humides et secs et les déchets fins et grossiers.



ÉPLUCHURES



MARC DE CAFÉ,
SACHETS DE THÉ



COQUILLES ÉCRASÉES,
(ŒUFS, NOIX)



FLEURS
FANÉES



LÉGUMES
ABÎMÉS



BOÎTE À ŒUFS
EN CARTON

Lorsque vous videz vos déchets dans le bac d'apport, pensez à les mélanger avec les autres déchets.

FRAGMENTEZ !



Les déchets à composter

> Fanes et épluchures de fruits et légumes...

Ce sont les déchets « humides » : ils se dégradent très facilement. L'eau qu'ils contiennent est très utile au processus mais, seuls, ils se tassent facilement et empêchent l'air de circuler.

> Filtres et marc de café, feuilles mortes, petits

branchages, copeaux... Ce sont les déchets « bruns et secs ». L'enchevêtrement de ces déchets facilite l'aération.

ATTENTION AUX DÉCHETS INDÉSIRABLES

Élastiques de radis, ficelle, étiquettes, emballages de bonbons, morceaux de verre... Ces derniers ne seront pas ou mal décomposés par les organismes vivants.

Vous les retrouverez dans votre compost mûr et donc autour de vos plantes.



LE COMPOSTAGE NE DOIT PAS INCITER AU GASPILLAGE ALIMENTAIRE !

Restes de repas, pain, viande, poisson sont à proscrire.

Vous souhaitez réduire le gaspillage alimentaire ? Retrouvez des gestes utiles et simples à réaliser, et bien d'autres choses, sur le site Internet du Syvedac.



EN SAVOIR +

syvedac.org/gaspillage-alimentaire

Bien utiliser les compost

BRASSER

Mélanger le compost en profondeur **1 fois par semaine** avec une fourche ou un brass-compost, pour accélérer le processus de décomposition.



4



3



RECOUVRIR

Recouvrir de **branchages** et de **feuilles mortes** à raison d'un demi volume pour 1 volume de déchets frais. Les déchets secs et structurants (ou broyat) sont à prendre dans le bac de matière sèche.

eurs collectifs

VIDER

Vider les déchets de cuisine dans le bac d'apport.



1



2

RÉPARTIR ET MÉLANGER

Répartir et mélanger les déchets frais avec la couche inférieure de déchets plus anciens à l'aide d'une griffe ou d'un râteau à main par exemple.



Comment utiliser le compost ?

Le compost peut s'utiliser comme amendement organique dans de nombreuses applications suivant sa maturité.

> Compost jeune (à partir de 6 mois) :

Incorporation de compost entre 5 à 15 cm à la surface du sol (binage ou griffage). En automne, on peut l'utiliser comme amendement organique. Il améliore ainsi les propriétés des sols.

> Compost mûr (à partir de 12 mois) :

En semis ou en repotage des plantes vertes ou semis par un mélange compost + terre ou sable.



PLANTATION, SEMIS ET PAILLAGE

1/3 de compost
& 2/3 de terre.
Au potager,
prévoir 5 à 10 litres
de compost par m².



REMPOTAGE

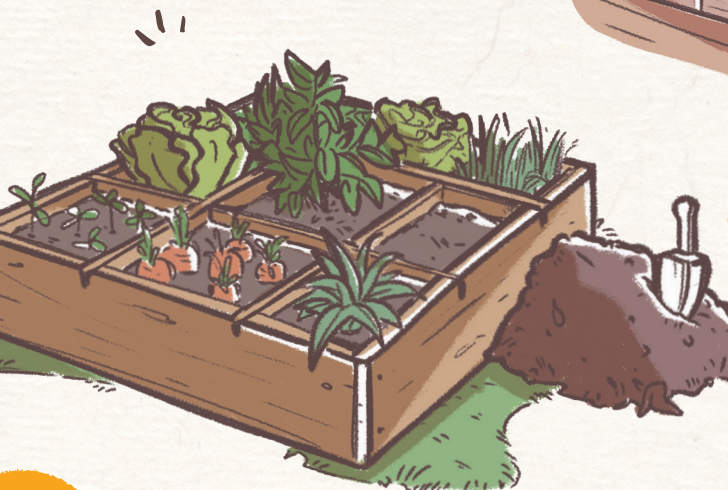
1/4 de compost
et 3/4 de terre.



ARROSAGE

L'infusion de compost
est idéale pour
arroser les plantes.

+ d'infos sur syvedac.org



LE COMPOST N'EST PAS DU TERREAU !

Il ne faut pas l'utiliser pur mais l'associer avec de la terre ou du sable. Le compost ne s'enfouit pas : ne pas l'incorporer trop profondément dans la terre.

À chaque problème, sa solution !

Problèmes	Cause	Solutions
Vous percevez une odeur désagréable	> Manque d'air. (compost trop tassé). > Trop d'eau	> Aérez en retournant le compost. Intégrez des déchets secs et structurants, qui permettront la circulation d'air dans le composteur. > Diminuez l'arrosage. Par beau temps, laissez le couvercle ouvert. Ajoutez des morceaux de cartons qui absorbent l'humidité
Présence de petites mouches en grande quantité	> C'est normal ! > Manque d'air > Déchets entiers	> Continuez ! > Répartissez et enfouissez systématiquement les déchets frais sous la couche de déchets plus anciens. Conseil : videz votre seau de déchets organiques environ 2 fois par semaine. > Recouvrez par de matière sèche.
Les déchets ne se décomposent pas	> Manque d'eau > Trop de matière sèche > Déchets trop grossiers	> Arrosez copieusement le compost en l'aérant. Si nécessaire, stoppez les apports de matière sèche pendant quelques temps. > Pensez alors à bien enfouir vos déchets frais sous la couche des déchets plus anciens.
Présence de rongeurs	> Compost sec	> Augmentez les fréquences de brassage, arrosez copieusement. > Rapprochez-vous du Syvedac pour étudier les possibilités d'installer une grille anti-rongeur sous le composteur pour leur éviter l'accès.
Fourmilière	> Compost sec	> Arrosez copieusement le compost et aérez.

EN CAS DE PROBLÈME QUI DOIS-JE CONTACTER ?

Coordonnées du référent :

Nom

Mail

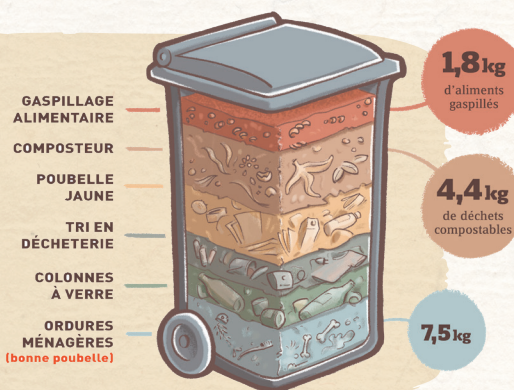
Ou contactez les maîtres composteurs
du Syvedac : contact@syvedac.org



Trois raisons de vous dire merci !

1 VOUS RÉDUISEZ LES DÉCHETS DE LA POUBELLE GRISE !

Nous jetons chacun en moyenne 19,9 kg de déchets tous les mois dans la poubelle grise, **dont un tiers de déchets organiques (soit 6,2 kg)** et un autre tiers de déchets recyclables !



Composition de la poubelle grise moyenne d'un habitant en 2022 (données mensuelles)

2 VOUS CONTRIBUEZ À LA RÉDUCTION DES GAZ À EFFET DE SERRE !

Composter ses déchets c'est concrètement moins de déchets dans sa poubelle, donc moins de déchets à collecter, transporter et traiter. Et donc moins de CO₂ émis dans notre atmosphère.

3 VOUS AIDEZ LA NATURE À SE RESSOURCER !

Les déchets organiques sont des ressources précieuses. Leur compostage les transforme en éléments nutritifs qui seront très bénéfiques pour le sol et les plantes.

Moins de déchets à collecter puis à traiter, c'est aussi notre volonté !

DEUX COLLECTIVITÉS POUR VOUS SERVIR !

Deux collectivités assurent la gestion du service public des déchets : votre intercommunalité, pour la collecte, et le Syvedac*, pour le traitement et la valorisation des déchets. Toutes deux sont pleinement engagées dans des actions de réduction des déchets... comme le compostage collectif dont vous bénéficiez dans votre résidence.

* Syndicat pour la Valorisation et l'Élimination des Déchets de l'Agglomération Caennaise.

Syvedac

9, rue Francis de Pressensé - 14 460 Colombelles

+ 02 31 28 40 03

+ contact@syvedac.org + syvedac.org

LES DÉCHETS, TOUS CONCERNÉS !
RÉDUISONS, RECYCLONS, VALORISONS

Syvedac
Agissons durablement sur nos déchets

